

Le Forestier

Lettre d'information





N° 73

Lutte anti THT Une réunion publique houleuse le 7 décembre 2018 à Tourmignies

Dans une salle comble, le public a réagi plus avec colère qu'avec résignation devant le rejet par le conseil d'État de la requête des maires et des associations opposés au projet Avelin-Gavrelle.

Alain Duchesnes, maire de Tourmignies, révolté, écœuré ne se résout pas à la défaite et à l'inaction.

Alain Foutry, maire d'Attiches ne désespère pas d'actions encore possibles pour casser la **DUP**, sur le plan politique mobilisant certains élus influents, et également sur le plan juridique en s'appuyant sur la dérive des coûts (évaluation 135 millions en 2014, 150 millions lors de l'enquête publique, actuellement 220 millions, plutôt 300 millions en fin de travaux).

Le but véritable, toujours caché de **RTE**, est la connexion avec la Belgique en vue de l'exportation vers les pays du Nord de la production de la centrale **EPR** de Flamenville dès sa mise en service espérée pour 2020.

Eric Momont, maire de Mons en Pévèle partage l'indignation de ses collègues maires.. Il déplore l'abandon de la solution souterraine moins pénalisante pour sa commune et compatible avec le montant de la dépense revue à la hausse.

Contrairement aux allégations mensongères de **RTE**, la ligne actuelle est loin d'être saturée, la consommation tendant plutôt à la baisse, **RTE** n'étant guidé que par sa politique commerciale.

RTE ne recule devant aucune indécence en exigeant le dédommagement de ses frais, comme s'il était anti démocratique de s'élever contre une décision d'état.

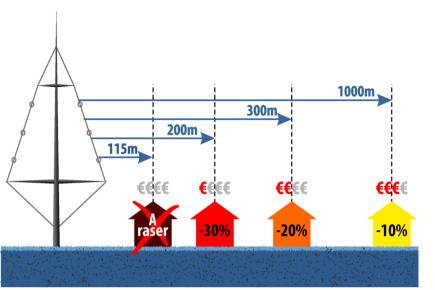
Remarquons que toutes ces considérations concernent également la région minière représentée par une délégation importante de **Leforest Environnement.**

La fin de la réunion a été consacrée à des demandes personnelles sur l'implantation des pylonesou l'impact visuel, sur les dédommagements prévus, etc.

A ce sujet, malgré ses déclarations officielles, **RTE** a déjà pris contact avec des propriétaires de maisons rachetables, car trop proches de la ligne, a des prix très avantageux pour **RTE**.

Alors, il est conseillé de se conformer aux recommandations suivantes dans toutes les négociations avec RTE.





Recours juridique

Exiger des indemnités au même titre que pour le visuel

Baisse des taxes foncières

Démarche commune, concertée, avec

l'aide d'avocats

Une maison sans visuel sur la future ligne perdra de sa valeur.

Devez-vous subir une telle injustice?

Le rachat des maisons?

17 à 40 maisons devraient être rachetées puis détruites ou reprises par les Communes La liste devrait être finalisée en mars par RTE.

Mais déjà RTE négocie au cas par cas avec un subtil mélange de séduction et de chantage. Certains propriétaires se verront spoliés de leur bien.

Un propriétaire qui ne souhaite pas se séparer de son bien mériterait d'être indemnisé à Minima à 50 % de la valeur vénale de son bien. Il doit se battre!

Un propriétaire qui décide de céder sa maison à RTE doit en exiger la valeur qu'elle avait en 2010 c'est-à-dire avant l'annonce de l'existence du projet.

Les démarches d'EIFFAGE?



Depuis 6 mois, EIFFAGE démarche les 600 propriétaires et exploitants concernés par le survol de câbles ou d'implantation de pylônes.

Un comportement pour le moins douteux :

- « Signez maintenant, dans 2 semaines vous percevrez 2 fois moins! »
- « De toute façon, vous ne pouvez vous y opposer! »

Compte rendu de l'Assemblée Générale de Leforest Environnement du 25 novembre 2018

- 40 membres sont présents.
- L'Assemblée est présidée par Monsieur Maurice Piérard, Président de l'association.
- Il est assisté d'une secrétaire de séance, Madame Odile Van Nuffel, secrétaire de l'association.
- la séance est ouverte à 9 H 45.

Monsieur Maurice Piérard, Président de l'association ouvre la séance :

« Je vous souhaite la bienvenue. Merci d'avoir répondu à notre invitation à cette Assemblée Générale 2018. Je ne m'en tiendrai pas au simple rapport d'activité, étant donné le contexte anxiogène de l'actualité.

Nous avons le plaisir de compter parmi cette assistance :

- Monsieur Christian Musial, Maire de Leforest, vice président de la CAHC,
- Jacqueline Dohet, Adjointe aux associations,
- Plusieurs Adjoints, Martine Laurent première Adjointe, Alain Monnaert, Adjoint à la communication,
- Pierre Rose, membre de l'Association ainsi que du collectif ACCAD opposé aux compteurs communicants Linky,
- Jean Marie Thibaut, de l'association RPEL 59, fer de lance de la lutte contre la THT,
- Isabelle Letombe, de l'association Louis de Rache,
- Excusé, Bruno Adolphi du Pige Évinois.

Notre association créée en 1992 à la suite de la mauvaise gestion de la décharge de Leforest existe toujours 26 ans plus tard, ce que je ne considère pas comme une excellente nouvelle, car elle est la preuve que les problèmes écologiques, loin de s'atténuer n'ont fait que s'intensifier.

Je ne citerai point toutes les actions entreprises ces 26 années, ce serait trop long, depuis l'une des premières, le déplacement en vallée d'Aspe (Pyrénée Atlantique) pour lutter contre un projet autoroutier, nos multiples manifestations antinucléaires, notre collaboration avec le SYMÉVAD pour remplacer l'incinérateur d'Hénin Beaumont vieillissant par une ultra moderne TVME (Tri, Valorisation, Matières, Énergie) de traitement des déchets, jusqu'aux problèmes actuels depuis 2011, la lutte contre la ligne THT Avelin-Gavrelle et plus récemment contre l'implantation forcée des compteurs Linky et la friche Renard à Évin Malmaison.

La menace climatique est aujourd'hui la plus urgente de toutes, tandis que se multiplient ouragans, pluies diluviennes, inondations, sêcheresses extrèmes, incendies, la crise climatique est aujourd'hui bien présente et alerte la population.

Nous avions déjà pris conscience de certains impératifs comme le tri des déchets, les économies d'électricité, de carburant, d'eau potable, de l'abandon des pesticides.

Déjà en 1974, René Dumont, candidat à la présidence de la République (l'homme au pullover rouge et au verre d'eau) avait tiré la sonnette d'alarme sur la consommation excessive d'énergies fossiles et bien avant les années 90, Greenpeace attirait l'attention sur l'inévitable réchauffement climatique en raison de l'augmentation continue des gaz à effet de serre.

Que de temps perdu! Et il faut en arriver à l'urgence absolue pour que se concrétise la colère citoyenne.

Ce qui n'émeut qu'en parole nos gouvernants qui malgré toutes les promesses, ne respectent nullement, ni la COP 21, ni la COP 24, n'apportant rien de concret lors de tous ces sommets.

Comme des automates, ils se situent dans la droite ligne de la politique productiviste des gouvernements antérieurs concédant quelques mesurettes symboliques en faveur de l'environnement, tel le prix des carburants, qui déclenche la colère des gilets jaunes, symptôme d'un malaise plus profond.

Et, on continuera à maltraiter la Terre pour en extraire les dernières gouttes de pétrole en pressurant sables et schistes bitumeux, en creusant des excavations énormes, mines d'or, de métaux ou de terres rares et on finira par s'entretuer pour les dernières gouttes d'eau.

Comment sortir de ce futur calamiteux ? Le salut ne peut venir que d'une révolution citoyenne, imposant par la voie démocratique, des gouvernants non soumis à la puissance des lobbies industriels ou agricoles.

Vivement cette révolution citoyenne ! À défaut, bonjour les dégats, comme cadeau de bienvenue (ou de malvenue?) à nos descendants :

Certains m'accuseront de pessimisme mais je crois qu'il vaut mieux « prévenir que guérir », tant qu'il est encore temps.

Mais, venons en au rapport d'activité proprement dit : Comme chaque année, l'année 2018 a été caractérisée par des activités :

1 - Nos activités périodiques :

- A les marches-randonnées du mardi après midi à partir de la place Salengro,
- B la section « Recyclons utile » collectionne les lunettes périmées, les téléphones portables hors d'usage et notamment les radiographies médicales.

Une mention particulière à l'équipe qui s'occupe des radiographies médicales nécessitant un gros travail :

- De la part des transporteurs (dans les voitures personnelles) qui collectent chez les pharmaciens (46 pharmacies) dans les déchetteries de la CAHC et à la ressourcerie sont rassemblées les radios issues du SYMÉVAD sur les communes de la CAD et d'Osartis.
- de la part des trieuses et trieurs, ces radios étant généralement dans leur enveloppe d'origine, opération qui a lieu dans le local de l'association.
- après être conduites dans les locaux des Services Techniques de la ville, ces radios médicales sont vendues à la Société Rhone Alpes Argent qui récupère les sels d'argent.

Le produit de la vente est affecté à des œuvres caritatives. Nous en reparlerons tout à l'heure avec le bilan financier.

Un grand merci à tous, que je ne peux citer car ils sont trop nombreux et je risquerais d'en oublier, ils se reconnaîtront, pour le dévouement de tous ces bénévoles chargés de cette vaste collecte couronnée par des actions de Solidarité.

- C Le nettoyage de printemps en partenariat avec les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes. En 2019, cette opération aura lieu 11 mars.
- D La Fête de l'Environnement au parc de la Cité du bois en partenariat avec l'association « les Enfants du Bois », la Municipalité et la CAHC. En 2019, cette opération aura lieu les samedi 1er et dimanche 2 juin.
- 2 Parmi nos <u>activités régulières</u> on peut citer l'édition et la diffusion du « Forestier », notre journal d'information de nos adhérents et éventuellement de tous les foyers leforestois.
- 3 En collaboration avec la CAHC et le SYMÉVAD:

A - Avec la CAHC:

- Participation au plan pollinisateur communautaire,
- Participation à notre Fête de printemps,
- Evaluation du tri sélectif dans les poubelles affectées par le SYMÉVAD et vérification de leur efficacité chez les particuliers qui les utilisent.

B - Avec le SYMÉVAD:

La promotion du Repair Café.

Toutes ces actions n'ont pu être réalisées sans le concours des collectivités, la CAHC, le SYMÉVAD, Aquaterra et en particulier la commune de Leforest qui nous soutient et nous aide avec la participation de ses Services.

Un grand merci à Christian Musial et nous avons été très sensible à la création d'un « Service Environnement » à la commune de Leforest, dirigé par Patrick Duszinski qui assure la liaison avec notre Association.

Venons en aux sujets qui ont fait plus particulièrement notre activité depuis le début 2018 :

- D'abord la DUP de la ligne Avelin-Gavrelle validée par le Conseil d'État.

Je passe la parole à Jean Marie Thibaut.

<u>Jean Marie Thibaut</u>: nous annonce une réunion publique le 7 décembre prochain à Tourmignies afin d'informer la population sur la situation actuelle après la validation de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de ligne THT Avelin-Gavrelle par le Conseil d'État et de l'amende de 300 € infligée aux communes et aux associations déclarées ouvertement contre le projet. Quels sont les recours encore possible ? La dérive de plus de 30 % du coût du projet est peut être une ouverture exploitable permettant de se battre encore

Toujours est-il que sans tomber dans le découragement, c'est une grande déception qui nous envahit car il n'a jamais été tenu compte du principe de précaution des rayonnements électromagnétiques. Seules les habitations à moins de 100 mètres de la lignes seront achetées par RTE.

Le Président, pour annoncer Pierre Rose rappelle que le compteur Linky est imposé par la force.

<u>Pierre Rose</u>: Beaucoup de communes se mobilisent contre le compteur communicant, 836 à ce jour. Ce sont bien les communes qui sont propriétaires des compteurs malgré les syndicats de regroupement départementaux.

Rappel sur les défaillances du compteur Linky, incendies, surfacturations.

Le système CPL amène des rayonnements électromagnétiques dans toute l'habitation. Pas non plus de principe de précaution.

À noter que toutes les données recueillies (BigData) chez les particuliers seront revendues par Énédis qui en fera un commerce au détriment des particuliers abonnés.

Pierre nous parle du collectif ACCAD, de son coût d'adhésion et nous incite à consulter le site internet.

<u>Florian Krolikowski</u> parle de la friche Renard à Évin Malmaison. Le projet de site logistique sur la friche (polluée) d'Évin-Malmaison représentera près de 8 hectares sur les 22 hectares de la friche. Il dénonce « une emprise du monde de la finance sur le bien-être des habitants ». Ce sera « un désastre écologique » qui aura un impact sur le paysage, l'air, le sol, la faune et la flore, sans compter le trafic permanent des poids lourds, environ 150 par jour ainsi que des voitures de moindre capacité. « Le site sera censé fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ce qui engendrera une pollution atmosphérique et des nuisances sonores permanentes ».

<u>Serge Van Nuffel</u> intervient à propos du Repair Café (Café des Réparations). L'article paru dans le dernier « 100 % Leforest » explique parfaitement ce qu'est un Repair Café. Lancé en juin par l'association, le Repair Café suscite l'enthousiasme car « on se retrouve dans la convivialité ». Le concept initial de réparer pour diminuer les déchets séduit les leforestois. Le rendez-vous a lieu chaque premier mardi du mois et permet de faire réparer gratuitement ses appareils pour éviter de les jeter. 181,7 kg de déchets ont ainsi été évités.

Intervention de Monsieur le Maire de Leforest.

Maryse Collet, trésorière, nous présente le rapport financier 2018 arrêté à la date du 25 novembre.

Aucune remarque ou objection n'est soulevée.

Le président souhaite que les vice-présidents, Florian Krolikowski et Serge Van Nuffel, puissent avoir accès par internet au compte bancaire de l'association.

Ce souhait est joint au vote sur l'approbation du rapport financier.

Le rapport financier, les comptes de l'exercice clos et l'accès au compte bancaire par les vice-présidents sont approuvés par l'Assemblée à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11 H 30 et invite l'Assemblée à un pot de l'amitié.

Le Président de séance Maurice Piérard

Oing.

la secrétaire de séance Odile Van Nuffel



Rejoignez l'association Leforest environnement Pour vous adhérer adressez votre cotisation d'un montant de 10 euros par personne

à Mme Maryse Dohet 550 rue Léo Lagrange 62 790 Leforest Veillez à préciser votre nom, prénom, N° de téléphone fixe ou mobile, votre adresse Mail Nous serons heureux de vous compter parmi nous.

On compte sur vous

Leforest Environnement

Adressez votre règlement à :

Mme Maryse <u>DOHET</u> 550, rue Léo Lagrange 62790 <u>LEFOREST</u>

Bulletin d'adhésion 2018

Cotisation annuelle: 10,00 euros

